Compte rendu de l'assemblée générale d'Asnan Patrimoine

Le SAMEDI 02 Novembre 2019 à 17 heures, s'est tenue l'assemblée générale de l'association ASNAN PATRIMOINE dans l'ancienne école d'ASNAN

Étaient présents les membres du bureau suivants:

Catherine GILIOLI, présidente
Jean-François DUVIVIER, trésorier
Christopher JONES, vice-président
Catherine JONES, secrétaire adjointe
Pierre PAGE vice-président
Pierre TOUILLON, secrétaire

21 personnes étaient présentes dans l'assemblée plus les membres du bureau soit un total de 27 personnes.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Continuité de l'association et Projets à venir
- Montant des cotisations

Le quorum étant atteint. L'assemblée générale peut donc se tenir
La présidente accueille et remercie l'assemblée.

La présidente indique au préalable que 2 membres du bureau cessent leur activité au sein de ce dernier tout en restant membres de l'association. Elle sollicite d'emblée les éventuels candidats pour un poste au bureau.

La présidente annonce qu'elle restera au bureau mais cède sa place pour une alternance à la présidence.

Rapport moral :

La présidente relate les différentes manifestations et actions déroulées depuis la dernière assemblée générale :

Deux concerts :

- Concert « Musiques anciennes et traditionnelles d'Irlande et du Royaume Uni » par l'ensemble Popular Tunes à l'église d'Asnois. Ce concert a enthousiasmé le public venu un peu moins nombreux qu'habituellement ; 104 personnes ont participé au concert. Elle remercie Christophe Deniaux, maire d'Asnois pour son hospitalité.

- Concert « Musique baroque » par l'ensemble La Palatine à l'église de Metz-le-Comte. Malheureusement pour cette soirée, un autre concert de musique baroque (gratuit) était programmé dans une église voisine, ce qui a impacté le nombre d'entrées.
  Néanmoins, les concerts demeurent très appréciés tant pour leur qualité que pour l'opportunité d'accéder au patrimoine religieux trop rarement accessible.

Expositions :

<u>15 août à Asnan</u>

- Exposition des cartes postales « avant-après » du canton de Brinon-Sur-Beuvron
- Dédicace du livre de Pierre Page *« Le canton de Brinon sur Beuvron en images, d'un siècle à l'autre »*
- Spectacle en chansons

L'exposition a attiré plus de 300 visiteurs. Un intérêt particulier a été suscité par les cartes postales représentant l'église primitive d'Asnan, méconnue de beaucoup. Outre la dédicace de son livre, Pierre Page a répondu aux nombreuses questions des visiteurs.

17 & 18 août à Brinon-Sur-Beuvron

La présidente rappelle que le Comice agricole avait lieu les 17 et 18 aout à Brinon ; l'agriculture considérée à juste titre par J. Louis Page comme étant le patrimoine de notre région, Asnan Patrimoine a participé financièrement à cette manifestation.
Une salle a été mise à la disposition d'Asnan Patrimoine afin de prolonger l'exposition pendant ces deux journées. Plus de 300 personnes ont été accueillies. La présidente remercie Madame le Maire de Brinon-Sur-Beuvron pour son accueil.

Le livre :

La présidente remarque que le livre de Pierre Page se vend très bien lors de ces manifestations, (100 livres ont été vendus en cette seule journée du 15 août) mais également dans les trois points de vente (Office de Tourisme de Corbigny, Maison de la presse de Tannay et Boulangerie de Brinon-Sur-Beuvron). Ce sont plus de 70 livres qui ont été vendus à la boulangerie.

La présidente remercie Fabien Bazin d'avoir accepté, cette année encore, de préfacer le livre et souligne également la portée de l'ensemble de cette manifestation sur le canton de Brinon.

La présidente informe l'assemblée que l'ouvrage de Pierre Page est soutenu financièrement par la Commission Culture de la Communauté de Communes et que l'ensemble des manifestations est soutenu financièrement par le Conseil Départemental.

Pour satisfaire une demande des habitants du canton, le livre « Le Canton de Brinon Sur Beuvron 1914-1918 » a été réédité à 50 exemplaires.

Bilan financier, Exercice 2018/2019 : voir tableau ci-dessous :

TABLEAU DES RECETTE ET DEPENSES DE L'ASSOCIATION ASNAN PATRIMOINE

Nature des recettes		Montant
Cotisations		430 €
Subvention		1400 €
Vente de livres ,brocante		3288 €
Manifestations *(concerts, chapeau spectacle)*		2381 €
TOTAL recettes		**7499 €**
Nature des dépenses		**Montant**
Fournitures bureau et divers		416 €
Frais de fonctionnement (assurance, poste, tenue de compte)		415 €
Défraiement d'artistes (cachet, frais de transports)		2374 €
Frais de bouche (pots de l'amitié)		453 €
Achats de biens (repro vitrail, livres, bandeaux, cartes post)		823 €
Fournitures diverse (cartons, panneaux ...)		80 €
Dons		250 €
TOTAL dépenses		**4811 €**
Bilan de l'année		2688 €
Situation bancaire	Somme en caisse	8,70€
	Somme en banque	13357,84 €
	Livret bleu	45,01 €
	TOTAL	**13411,55€**
100 € de surplus dans la caisse		

Il reste à régler la réimpression du livre sur les poilus en 50 exemplaires pour 337,60€

Projet futur

Présentation du pré-projet en cours d'élaboration. La présidente demande à Pierre Page d'exposer ce dernier.

Pierre Page expose le projet.

L'église primitive d'Asnan est en ruine mais tout laisse à penser que la majorité des éléments architecturaux sont encore en place sous les décombres. En effet, l'église s'est effondrée sur elle-même, et le comblement progressif qui s'est effectué a très certainement préservé l'ensemble de ces éléments.

Des écrits existent depuis le moyen âge et décrivent la vie de l'église jusqu'à sa désaffectation.

L'association se propose de mener un projet visant à réhabiliter ce site , en dégageant la partie comblée et en consolidant le bâti pour remettre en valeur les éléments architecturaux.

Pierre précise que le niveau de sol d'origine se situant quasiment au niveau du lavoir, les parties visibles correspondent bien aux murs d'élévation du chœur et non pas à des soubassements. Il manquerait « seulement » environ 1 m au niveau de l'abside pour retrouver sa hauteur initiale. De nombreux éléments architecturaux attestent de ce fait (visibilité de certains linteaux)

Stuart Irwin demande si les habitants d'Asnan seront consultés. Il est répondu que le projet ne verra le jour que s'il emporte l'adhésion et il ne démarrera que si une volonté se dégage. Il est également nécessaire que ce projet soit mené de concert avec le conseil municipal.

Catherine Gilioli rappelle qu'une étude, réalisée par des professionnels, est envisagée et nécessaire pour valider la faisabilité du projet.

Mme le Maire propose qu'un diagnostic préalable soit fait en premier pour présenter le projet au conseil municipal et avoir son aval. L'idée serait d'avoir quelques garanties de la part des parties prenantes avant de lancer l'étude dont le coût s'élève à 6000 euros et qui serait pris en charge par Asnan Patrimoine.

M. BAZIN indique que certaines subventions existent et qu'il est possible de faire des demandes pour alléger Asnan Patrimoine de l'intégralité de la prise en charge du financement.

Catherine Gilioli précise que des spécialistes sont déjà venus sur le site pour donner un premier avis et indique qu'il y aurait un intérêt à y faire quelque chose.

Anne Irwin propose de profiter du 15 aout pour présenter le diagnostic au village et de réaliser une exposition sur place pour avoir un impact positif sur les décisions à prendre.

Bien que le site ne soit pas classé, Mme le maire précise qu'elle va demander un rendez-vous à la DRAC et que suite à ce rendez-vous, elle envisage de demander l'aval du conseil municipal dans la foulée.

Didier Michel indique que les travaux de sauvegarde sont urgents. Il relate un chantier similaire dans lequel les pierres effectivement toutes enfouies se trouvaient très bien préservées.

Le projet est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité. Une stratégie de communication doit être mise en place pour y faire adhérer un maximum de personnes.

La présidente indique que le montant de la cotisation sera de 10 €

Catherine Gilioli indique qu'elle a deux pouvoirs.

Pierre Touillon et J. François Duvivier annoncent qu'ils quittent le bureau mais qu'ils restent membres de l'association.

Catherine Gilioli répète qu'elle se représente au bureau, mais qu'elle souhaite que la présidence passe à quelqu'un d'autre.

Noëlle Simpson et Lionel Satabin se portent candidats pour entrer au bureau.

Le nouveau bureau proposé est :

Catherine GILIOLI
Christopher JONES
Catherine JONES
Pierre PAGE
Noëlle SIMPSON
Lionel SATABIN

La composition du bureau est soumise au vote de l'assemblée qui l'accepte à une très large majorité.

Les fonctions au sein du bureau se décomposent comme suit :

Noëlle SIMPSON - Présidente

Pierre PAGE - Vice-président

Lionel SATABIN - 2ème Vice- président

Christopher JONES - Trésorier

Catherine GILIOLI - Secrétaire

Catherine JONES - Secrétaire adjointe

Michel Geoffroy revient sur le projet et insiste sur son aspect fédérateur. Il indique que le concours de la DRAC n'est pas obligatoire.

J. Louis Page indique qu'il est vraiment nécessaire de présenter un maximum de documentation sur la vielle église en accompagnement de l'éventuel questionnaire qui serait envoyé aux habitants d'Asnan.

A 17H57, la séance est levée. La présidente convie l'assemblée à un verre de l'amitié.

La Présidente,